

## Séminaire FIBER « Déclin piscicole en Suisse : où en sommes-nous ? »

Il y a un peu plus de vingt ans, les pêcheurs tirèrent la sonnette d'alarme : les captures de truite étaient descendues à un niveau réellement inquiétant. Pour mieux comprendre les raisons de cette chute, un programme de recherche interdisciplinaire a été lancé dans les années 1990 : le projet Fischnetz. Un peu plus de dix ans après la fin du projet, le Bureau suisse de conseil pour la pêche FIBER a convié à un séminaire visant à faire un nouveau bilan de la situation des poissons, de la pêche et des cours d'eau. Près de 200 personnes, pour la plupart des pêcheurs et pêcheuses passionnés, ont répondu à l'invitation. Les intervenants issus de la recherche, de l'administration publique et de bureaux d'étude ont fait le constat suivant :

- La baisse des captures de truite dans les cours d'eau s'est poursuivie au cours des dix dernières années. Dans certaines régions, le recul le plus récent s'explique cependant davantage par un changement de comportement de la part des pêcheurs que par une baisse des effectifs.
- L'état général des cours d'eau reste problématique en ce qui concerne la diversité des habitats et la qualité de l'eau. Mais une amélioration est en vue : plusieurs milliers de kilomètres de cours d'eau doivent être revitalisés dans les décennies à venir, l'assainissement écologique de la force hydraulique est en cours et l'optimisation des stations d'épuration visant à réduire les rejets de micropolluants a commencé.

Toutefois, il manque encore de données obtenues par des méthodes standardisées pour évaluer correctement la distribution spatiale de la faune piscicole. Il est de ce fait difficile de fixer des priorités parmi les assainissements à réaliser et de prévoir leur succès. D'autre part, les revitalisations s'étendront sur 80 ans, ce qui est particulièrement long pour un projet politique. Il est donc très important de considérer la mise en œuvre de la nouvelle législation sur la protection des eaux comme un apprentissage et d'évaluer systématiquement l'efficacité des mesures par des contrôles répétés. On constate malheureusement que la nouvelle législation fait déjà l'objet d'attaques politiques visant à la « diluer ». Jusqu'à présent, les conseillers fédéraux ont résisté à ces assauts – grâce, notamment, à la vigilance et aux interventions de la Fédération suisse de pêche. Nous espérons qu'il continuera d'en être ainsi et que nos fleuves, nos rivières et leur faune piscicole obtiendront enfin le statut qui leur revient du point de vue de la protection de la nature. À long terme, ce serait un progrès pour tous, y-compris les pêcheurs.

À propos, nous avons dû refuser plus d'une vingtaine de pêcheurs et pêcheuses qui souhaitaient participer au séminaire, celui-ci étant déjà complet bien avant la date limite d'inscription. Cet afflux de demandes montre bien, une fois de plus, que les pêcheurs ne se préoccupent pas uniquement de capturer du poisson. La plupart d'entre eux sont profondément attachés à la nature et beaucoup s'engagent sur tous les fronts de façon bénévole dans la protection des milieux aquatiques. Nous tenons ici à le rappeler et à les en remercier très chaleureusement !

*Bänz Lundsgaard-Hansen et Corinne Schmid, FIBER.*

